

République Française



N° 2022-095

Ville de Draguignan

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	39

TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE ET DE LA RÉGIE MUNICIPALE DES PARKINGS DRACÉNOIS

Mairie de Draguignan

EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Draguignan

Séance du 28 juin 2022

L'An deux mille vingt et un, le 28 juin à 17H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, JEAN-YVES FORT, BRIGITTE DUBOIS, HUGUES BONNET, ALAIN HAINAUT, STÉPHAN CÉRET JACQUET, LISA CHAUVIN, BERNARD BONNABEL, MARIE-CHRISTINE GUIOL, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, BRUNO SCRIVO, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, FRANÇOISE MAURICE, JEAN-PIERRE SOUZA, ÉVELYNE LORCET, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, JEAN-DANIEL SANTONI, CHRISTINE VILLELONGUE, CAMILLE DIQUELOU, FRANCK GRIGOLO, MATHIEU WERTH

PROCURATIONS :

SOPHIE DUFOUR à JEAN-PIERRE SOUZA, SYLVIE FRANCIN à CHRISTINE PRÉMOSELLI, DANIELLE ADOUX COPIN à FRANÇOISE MAURICE, ANNE-MARIE COLOMBANI à OLIVIER GORDE, LAURELINE AUBOURG BASTIANI à RICHARD TYLINSKI, RENÉ DIES à JEAN-DANIEL SANTONI, JEAN-BERNARD MIGLIOLI à CHRISTINE VILLELONGUE, PHILIPPE SCHRECK à FRANCK GRIGOLO

ABSENTS :

Secrétaire de Séance :

CAMILLE DIQUELOU

Publié le : 4 JUIL. 2022

RAPPORTEUR : RICHARD STRAMBIO

Par délibérations n° 2021-100 et n° 2021-154 en date des 8 juillet 2021 et 24 novembre 2021, le Conseil Municipal a fixé le tableau des effectifs de la Commune et de la Régie Municipale des Parkings Dracénois.

Considérant la nécessaire adaptation des moyens humains aux besoins de la collectivité, il est proposé de modifier le tableau des effectifs précité conformément au document joint en annexe, et ce, avec effet au 1^{er} septembre 2022.

Ces modifications tiennent compte des mouvements de personnel intervenus en cours d'année ou à intervenir, du déroulement de carrière des agents (nomination des lauréats des concours de la fonction publique territoriale ou avancements et promotions diverses).

Le comité technique, réuni en date du 17 mai 2022, a émis un avis favorable sur l'ensemble de ces propositions, ainsi que la transformation de postes, tout au long de l'année et jusqu'à la prochaine refonte complète des tableaux des effectifs, pour permettre d'adapter les effectifs en fonction des besoins des services et pour permettre l'évolution de carrières des agents qui réussiraient un concours en cours d'année.

Sous réserve de l'approbation du Conseil Municipal, le nombre global de postes autorisés demeurera à 607 postes, tous budgets confondus (598 fonctionnaires et contractuels permanents, 2 contractuels non permanents et 7 fonctionnaires à la Régie Municipale des Parkings Dracénois).

Les crédits nécessaires au versement des rémunérations et au paiement des charges sociales qui en résultent sont inscrits au chapitre 012 de la section de fonctionnement ou d'exploitation des budgets concernés.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,

Par 33 voix POUR,

Par 6 ABSTENTIONS (Mesdames Camille DIQUELOU, Christine VILLELONGUE Messieurs Jean-Bernard MIGLIOLI, René DIES, Jean-Daniel SANTONI, Mathieu WERTH)

À L'UNANIMITÉ

- fixe le tableau des effectifs de la Commune et de la Régie Municipale des Parkings Dracénois conformément au document joint en annexe.

Fait à Draguignan, le 28 juin 2022

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération
Conseiller Régional

TABEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE ET DE LA RÉGIE MUNICIPALE

Envoyé en préfecture le 04/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le 4/07/2022

 Berger
Levrault

ID : 083-218300507-20220628-2022_095-DE

COMMUNE : FONCTIONNAIRES ET CONTRACTUELS PERMANENTS

Grades ou emplois	autorisés par CM du 24/11/2021	à créer	à supprimer	autorisés au 01/09/2022	occupés par fonctionnaires	occupés par contractuels	vacants
Directeur Général des Services	1			1	1		
Directeur Général Adjoint des Services	3			3	3		
Directeur Général des Services Techniques	1			1	1		
Attaché Principal	8			8	7		1
Attaché	4	1		5	5		
Educateur de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle	3			3	3		
Educateur de Jeunes Enfants (IB 444, IB 478)	5			5	4		1
Ingénieur en chef	1			1			1
Ingénieur Principal	1	1		2	2		
Ingénieur (rémunération brute mensuelle : 3500 euros)	3		1	2	1		1
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	0						
Cadre de santé (ex-Cadre de santé paramédical 1° classe)	1			1	1		
Puéricultrice Hors Classe	1	1		2	2		
Puéricultrice (ex-Puéricultrice de Classe Supérieure)	1		1	0			
Psychologue classe normale (temps non complet 18h)(IB 668)	1			1		1	
Directeur de Police Municipale	1			1			1
Conservateur du Patrimoine	1			1			1
TOTAL CATÉGORIE A	36	3	2	37	30	1	6
Rédacteur Principal 1° cl	10			10	10		
Rédacteur Principal 2° cl	14			14	13		1
Rédacteur	3			3	2		1
Technicien Principal 1°cl	11	1		12	12		
Technicien Principal 2°cl	4		1	3	3		
Technicien (IB 597, IB 431)	6	1		7	5	2	
Educateur des A.P.S. Ppal 1°cl	4		2	2	2		
Educateur des A.P.S. Ppal 2°cl	1			1	1		
Auxiliaire de puériculture classe supérieure	5			5	5		
Auxiliaire de puériculture classe normale (IB 356, IB 364)	9	1		10	4	5	1
Assistant de Conservation Principal 1° Cl	1			1	1		
Assistant de Conservation (IB 415)	2	1		3		2	1
Animateur Ppal 1°cl	3			3	3		
Animateur Ppal 2°cl	1			1	1		
Animateur (IB 388 ou IB 397)	14	3		17	7	10	
Chef de Service de P.M. Principal 1° cl	2			2	2		
Chef de Service de P.M.	2			2	2		
TOTAL CATÉGORIE B	92	7	3	96	73	19	4
Adjoint administratif Ppal 1°cl	37	7		44	44		
Adjoint administratif Ppal 1°cl (TNC)		1		1	1		
Adjoint administratif Ppal 2°cl (TNC)	1		1	0			
Adjoint administratif Ppal 2°cl	43		11	32	31		1
Adjoint administratif	14			14	10		4
Agent de Maîtrise Principal	32	16		48	48		
Agent de Maîtrise	64		20	44	44		
Adjoint technique Ppal 1°cl	9	5		14	14		
Adjoint technique Ppal 2°cl (IB461)	46		1	45	43	1	1
Adjoint technique Ppal 2°cl (temps non complet)	1	1		2	2		
Adjoint technique (IB 354, IB 358, IB 370, IB 378, IB 401)	82		4	78	43	24	11
Adjoint technique (temps non complet)	1		1	0	0		
A.T.S.E.M. Principal de 1°cl	7	4		11	11		
A.T.S.E.M. Principal de 2°cl	21			21	9	5	7
Adjoint du patrimoine principal de 1° cl	2	1		3	3		
Adjoint du patrimoine principal de 2°cl	2		1	1			1
Adjoint d'animation principal de 1° cl	0						
Adjoint d'animation Ppal 1° (temps non complet 31h) (IB 393)	2		1	1		1	
Adjoint d'animation principal 1°cl		2		2	2		

Adjoint d'animation principal 2°cl	5		2				
Adjoint d'animation (IB 354)	16						
Adjoint d'animation (temps non complet 24 à 34h) (IB 354, IB 355, IB 356 ou IB 358)	58						
Brigadier Chef Principal	21	4		25	25		
Gardien-Brigadier	6		4	2	1		1
TOTAL CATÉGORIE C	470	41	46	465	349	84	32
TOTAL GÉNÉRAL	598	51	51	598	452	104	42

Envoyé en préfecture le 04/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le

ID : 083-218300507-20220628-2022_095-DE

Berger
Levrault

COMMUNE : CONTRACTUELS NON PERMANENTS DE DROIT PUBLIC

Grades ou emplois	Postes autorisés au 08/07/2021	postes créés	postes supprimés	postes autorisés CM 01/09/2022	Postes pourvus	Postes vacants
Directeur de Cabinet (IB 1027)	1			1	1	
Collaborateur de Cabinet	1			1	0	1
TOTAL	2			2	1	1

RÉGIE MUNICIPALE DES PARKINGS DRACÉNOIS

Grades ou emplois	Postes autorisés				Postes pourvus		Postes vacants
	CM 08/07/2021	à créer	à supprimer	autorisés au 01/09/2022	fonctionnaires	contractuels	
Attaché Hors Classe	1			1	1		
TOTAL CATÉGORIE A	1	0	0	1	1	0	0
Technicien	2			2	2		
TOTAL CATÉGORIE B	2	0	0	2	2	0	0
Adjoint administratif Ppal 2°cl		1		1	1		
Adjoint administratif	1		1	0			
Adjoint administratif (TNC)							
Agent de Maîtrise Principal	1			1	1		
Agent de Maîtrise	2			2	2		
Adjoint technique Ppal 1°cl							
Adjoint technique Ppal 2°cl							
Adjoint technique							
TOTAL CATÉGORIE C	4	1	1	4	4	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	7	1	1	7	7	0	0